

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Plusieurs communes ont maintenant adopté une convention avec l'Asbl « Veterinary Assistance » (Vetas) offrant un service d'ambulance vétérinaire qui permettra aux animaux présents sur le territoire communal d'avoir un service d'urgence 24/24h et 7/7 jours !

A côté du sauvetage d'animaux blessés ou en danger, plusieurs communes participent activement à la réduction des animaux domestiques perdus et à la lutte contre les abandons.

Pour cela, l'application « Animal Research » pour smartphone signale et permet de retrouver tout animal égaré, blessé ou décédé sur la voie publique grâce à des photos géolocalisées.

Par l'abonnement « Premium » pris en charge par les communes, le partage d'informations entre les différents acteurs locaux et les propriétaires d'animaux pourront être facilités afin de rendre plus efficace les recherches en cas de disparition ou d'abandon !

Je voudrais savoir si le Collège anderlechtois, projette, comme bien d'autres communes l'ont déjà fait, d'établir des conventions avec « Vetas » et « Animal Research ».

Madame l'Echevine KAMMACHI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de Schepen KAMMACHI geeft lezing van het volgende antwoord:

Pour ce qui est de la prise en charge des animaux en état d'urgence sanitaire, je tiens à vous informer que nous sommes justement en train de faire évoluer le dispositif de prise en charge que j'ai trouvé en arrivant à la Commune et qui est effectivement imparfait.

Après échange avec plusieurs Communes mais aussi avec la zone de police, il nous semble plus pertinent d'établir une convention qui réunirait la zone de police ainsi que les Communes qui la composent. C'est en tous les cas une proposition de la zone de police qui est un acteur central en la matière. Les discussions ont été lancées juste avant l'été. Une réunion est prévue prochainement avec la zone de police qui devait étudier les modalités de passation d'un marché public pour toute la zone.

Pour ce qui est de l'application « Animal Research », nous avons effectivement rencontré la société qui propose une version gratuite, déjà très performante. Nous considérons à ce stade que le rapport qualité/prix de la version premium ne se justifie pas réellement. Le coût mensuel est vraiment élevé et peu supportable par notre Commune. Cependant, nous sommes en contact avec la Région car nous pensons

que la version premium de cette application serait bien plus cohérente à mettre en place au niveau régional, un animal perdu ne connaissant pas les limites administratives de nos Communes.

F. CARLIER estime que les réponses faisant à chaque fois allusion à son précédent mandat sont lourdes et arrogantes. Elle a mis deux ans pour construire la politique du bien-être animal mais, depuis quatre ans elle reçoit des réponses arrogantes, vides de sens alors que la situation est catastrophique. Elle se demande si le bien-être animal est réellement une préoccupation d'ECOLO, vu que dans son programme de campagne en 2018, il n'y avait même pas une ligne sur le bien-être animal.